

Musée du Vin de Bourgogne Beaune



Coupe de mariage

Argent minerve

1861

Inv. 994.6.1

© Service des musées de Beaune

Traditionnellement offerte à la mariée le jour des noces, la coupe de mariage, également appelée coupe bourguignonne, est un marqueur identitaire incontournable de la Bourgogne viticole. Les coutumes concernant ces coupes varient d'une commune à une autre. Par exemple, dans le village d'Arcenant, des jeunes gens proposent du vin chaud à la mariée dans une coupe en argent à la sortie de l'église. A Cisse, elle est offerte par le gendre à sa promise lors d'un diner organisé par la famille de cette dernière. La future mariée y boit, la redonne à son fiancé, puis l'on se rend à l'église pour y célébrer le mariage.

La mariée conserve cette coupe tout au long de sa vie. Elle l'utilise essentiellement lors des événements cheminant sa vie maritale et familiale ; la coupe est apportée à la femme lors de l'accouchement, de même, de l'eau-bénite peut y être versée lors de l'extrême-onction. Si la cérémonie de mariage est annulée, elle est conservée par l'une des deux familles.

Cette coupe en argent mesure 12,7 cm de hauteur, 19 cm de diamètre et pèse 250 grammes. Une rangée de feuilles est gravée sur le piédouche de cet objet. Une inscription placée sur le pourtour nous donne des informations concernant la date de la cérémonie et l'identité des jeunes mariés : F. CAS DE CHANGE 1861. Il s'agit probablement du nom de famille de l'époux, précédé de la lettre « F » signifiant « femme de ». La date correspond vraisemblablement à celle de l'année du mariage.

Plusieurs types d'inscriptions ont été recensés sur les coupes bourguignonnes et celle ornant le pourtour reste peu répandue. Généralement, la coupe comporte le nom de jeune fille de la mariée précédé de l'initiale du prénom, suivi de la date du mariage et de la commune de résidence, le tout rédigé sous forme d'abréviation. Il est également possible de trouver des coupes comportant les légendes suivantes : le nom des deux mariés, un nom suivi d'un prénom féminin, ou encore le nom d'épouse et la date du mariage. De même, on peut parfois trouver un poinçon de maître, inscription donnant des renseignements sur le lieu de fabrication de l'objet.

Cette coupe est entrée dans les collections du Musée du vin en 1994 et fait partie d'un important legs de madame de Monthélie. Il comporte divers objets, se rattachant à certaines festivités traditionnelles, notamment des tastevins et des timbales en argent offerts lors des baptêmes.

Selon les sources, offrir une coupe de mariage est une coutume datée du XVIII^{ème} siècle. Elle est pratiquée tout au long du XIX^{ème} siècle et en pays viticole bourguignon, les autres régions vineuses de France en ayant peu connaissance. Au vu des nombreuses coupes trouvées et conservées, il s'agit d'une tradition qui prend beaucoup d'importance en Bourgogne au XIX^{ème} siècle. Cependant, de nos jours, elle ne se pratique quasiment plus si ce n'est dans quelques familles de vigneronnes attachées aux us et coutumes régionaux.

Peu d'études sont réalisées sur les coupes de mariage. André Lagrange, ethnologue bourguignon ayant participé à la formation des collections du musée du vin, en aurait effectuée une en 1947 pour le compte du Musée national des arts et traditions populaires de Paris (MNATP), devenu depuis 2013 le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille (MUCEM). Il en aurait rédigé une seconde en 1950 pour la commission de linguistique et de folklore de l'Académie de Dijon. Albert Colombet, secrétaire de cette même commission, les mentionne dans le complément *Le Folklore de la vigne et du vin en Côte d'Or*, du Guide des collections, *Musée du vin de Bourgogne à Beaune. Salles des travaux de la vigne et du vin et des métiers auxiliaires*. De même, Monique Geiger, ancienne conservatrice au Musée des Beaux-arts de Dijon a rédigé un article les concernant.

